

AP

Lundi 13 novembre 2023

néant

Anna  
Direct  
Mairie  
35 Rue  
Téléph  
Courri

Mardi 14 novembre 2023

Messagerie - BlueMind

[https://intra.fondettes.fr/webmail/?\\_task=mail&\\_action=print&\\_u...](https://intra.fondettes.fr/webmail/?_task=mail&_action=print&_u...)

Sujet **A l'attention de Mr le commissaire-enquêteur - Modification n° 4 du PLU FONDETTES**  
De Marie-claude PORUBSKY <mc.porubsky@free.fr>  
À <ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr>  
Cc <urbanisme@fondettes.fr>  
Date 2023-11-13 12:09

- Dossier urbanisme Fondettes 2020.pdf (6,2 Mo)

A l'attention de Monsieur Tonnelle, commissaire enquêteur et Madame DUPUY, commissaire enquêteur suppléant.

Bonjour Madame et Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, un courrier que Mr RUAULT Maurice demeurant au 11, rue de la Morandière à Fondettes avait adressé au service urbanisme de Fondettes en date du 3 mars 2020 et la réponse apportée en date du 13 Mars 2020

**Avant la clôture de l'enquête publique, nous formulons à nouveau des requêtes concernant ces 3 parcelles.**

Dans l'attente de votre retour à ce sujet,

Cordialement

M. RUAULT Maurice

P/O

Marie-Claude Porubsky - leur fille demeurant 40, rue Georges Crousil - 49000 Angers

Patrick RUAULT - leur Fils demeurant 40 rue de la Morandière - 37230 Fondettes

Monsieur RUAULT Maurice  
11, rue de la Morandière  
37230 FONDETTES

Monsieur Le Maire de FONDETTES  
Mairie de Fondettes  
35, rue Eugène Guoin  
CS 6018  
37230 FONDETTES

Tél Fils Patrick RUAULT : 07.66.14.42.10

Fondettes, le 3 Mars 2020

**OBJET : PLU**

Monsieur Le Maire,

Je fais suite à ma rencontre du 5 Février 2020 avec 3 personnes de votre équipe du service de l'Urbanisme.

Outre les différents sujets que j'ai pu aborder et en vue du nouveau PLU prévu en 2020-2021, je voudrais revenir plus particulièrement sur 3 points essentiels.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération notre demande de révision du PLU concernant 3 Parcelles, à reconsidérer en zones constructibles. Il s'agit de :

A) YI 0064 -> 1ha 20 à Tréché

B) YI 71 -> 69 arrhes 30 situé aux Grilles

C) YI 492 -> 2ha 47 à la Morandière :

Parcelle jouxtant la rue de la Morandière entre le n°13 et n°15,  
située en zone N - Extrait PLU délibération du Conseil métropolitain du  
25 septembre 2017 :

La zone naturelle correspond aux espaces à protéger en raison de leur intérêt écologique ou paysager. Elle comprend aussi des secteurs non construits dont la vocation n'est pas actuellement ou à terme agricole. Enfin, elle comprend aussi les espaces soumis à des risques d'inondation répertoriés au PPRI et à protéger de toute urbanisation.

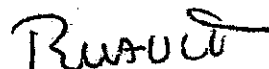
❖ Pas de vocation constructible, espaces soumis à des risques d'inondations .....alors que j'ai été exproprié dans cette zone (anciens abattoirs) pour des constructions à caractère social.

❖ Terme agricole : Plus d'exploitation agricole depuis plus de 20 ans.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette demande et dans l'attente d'informations concernant ces 3 requêtes,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, mes sincères salutations.

M. RUAULT



Courrier  
Redéposé  
en mairie  
le 25/02  
2021

**Jean-Paul LAUNAY**  
Adjoint au Maire de Fondettes en charge  
de l'Aménagement Urbain

**Monsieur Maurice ROAULT**  
11 rue de la Morandière  
37230 FONDETTES

Fondettes, le 13 MARS 2020

**Objet : Changement de zonage**

*ML* Monsieur,

Votre courrier m'informant de votre souhait de voir rendre constructible les parcelles : YI n°64, YI n°71 aux Grilles, YI n° 492 à la Morandière a retenu toute notre attention.

Votre demande de changement de zonage, nécessite de réviser d'une manière générale le Plan Local d'Urbanisme désormais à la charge de Tours Métropole Val de Loire. Le démarrage de la procédure pourrait intervenir au cours de l'année 2021. Le calendrier sera publié dans le bulletin municipal.

Dès lors, n'hésitez pas à renouveler votre demande lorsque cette révision sera annoncée.

Restant à votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

L'adjoint au Maire de Fondettes  
Jean-Paul LAUNAY



Direction de l'Aménagement Urbain, Parcs et Jardins  
Dossier suivi par M. Raphaël CHEMIN  
☎ 02 47 88 11 30  
Courriel : urbanisme@fondettes.fr  
Réf/courrier : 2020/03/12/RC/MB/33

**Direction de  
l'Aménagement urbain  
Parcs et Jardins**

à votre écoute au  
**02 47 88 11 30**

ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Fermé le mercredi

---

Hôtel de ville

35, rue Eugène Goüin - CS 60018 - 37230 Fondettes

Tél. : 02 47 88 11 11 - Fax : 02 47 42 29 82

Courriel : [urbanisme@fondettes.fr](mailto:urbanisme@fondettes.fr)

[www.fondettes.fr](http://www.fondettes.fr)

VILLE DE

**FOND** *ettes* **TTES**

AU COEUR DU VAL DE LOIRE

